



# ENQUÊTE :

## Degré Elevé de Solidarité : Etat des lieux et perspectives pour les branches

---

Le **Degré Elevé de Solidarité** (qui était initialement nommé Haut Degré de Solidarité dans l'ANI du 11 janvier 2013 avant d'être traduit dans la loi du 14 juin 2013) est obligatoire en cas de recommandation.

Cette solution permet une mutualisation au niveau de la branche et peut être appliquée pour la prévoyance et la santé indépendamment de la solution de mutualisation mise en place.

Les pratiques des branches ont évolué depuis 2013, certaines ayant même anticipé la possibilité de désigner l'action sociale.

Cette enquête a pour objet de faire **un état des lieux des pratiques** ainsi que **les perspectives envisagées** par les branches pour cet **espace de mutualisation**.

**Note importante :** Pour toutes les réponses, l'anonymat sera respecté dans la publication.

Intitulé de la Branche pour laquelle vous répondez : \_\_\_\_\_

### **Question 1 : Avez-vous un accord de branche incluant le Degré Elevé de Solidarité ?**

1. En santé :  Oui  Non  
 2. En prévoyance :  Oui  Non

Autres situations – Commentaires :

.....  
 .....  
 .....

### **Question 2 : Le Degré Elevé de Solidarité mis en place**

1. A pour objet de répondre à la loi  
 2. A pour objet de favoriser un espace de mutualisation

Autres pratiques – Commentaires :

.....  
 .....  
 .....

### **Question 3 : La contribution au Degré Elevé de Solidarité est**

1. Au minimum légal (2% des cotisations)  
 2. Un montant supérieur

Le montant est :

1. Un montant en pourcentage de la cotisation  
 2. Un montant fixe en euros  
 3. Un montant en % du PASS  
 4. Autre format

Autres pratiques – Commentaires :

.....  
 .....  
 .....



# ENQUÊTE :

## Degré Elevé de Solidarité : Etat des lieux et perspectives pour les branches

### Question 4 : Organisation de l'abondement du fonds dédié (plusieurs réponses possibles)

- Cotisations
- Rendements financiers
- Excédents de résultats des régimes
- Réserves antérieures des régimes de prévoyance-santé
- Abondement initial pour organiser une mise en place effective
- Avance de fonds sur les cotisations à venir (donc à rembourser à l'organisme d'assurance)

#### Autres pratiques – Commentaires :

.....

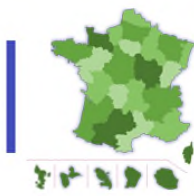
.....

.....

### Question 5 : Quelles sont les solutions de techniques retenues par la branche pour répondre au Degré Elevé de Solidarité (plusieurs réponses possibles) ?

Prestations non contributives		Prestations contributives	
NON	OUI	NON	OUI
<i>Si oui, lesquelles</i>		<i>Si oui, lesquelles</i>	
Actions de prévention de santé publique	Cliquez ici pour entrer du texte.	Paiement de tout ou partie de la cotisation d'une partie des CDD	Cliquez ici pour entrer du texte.
Actions de prévention des risques professionnels liés à la branche	Cliquez ici pour entrer du texte.	Paiement de tout ou partie de la cotisation d'une partie des apprentis	Cliquez ici pour entrer du texte.
Prise en charge de prestations d'action sociale, à titre individuel au seul salarié ou à d'anciens salariés et/ou les ayants droit	Cliquez ici pour entrer du texte.	Paiement de tout ou partie de la cotisation d'une partie des retraités	Cliquez ici pour entrer du texte.
Prise en charge de prestations d'action sociale, à titre collectif par des aides pour faire face à la perte d'autonomie d'adulte handicapé	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer du texte.
Financement d'actions de dépistage de certains cancers	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer du texte.
Formation aux gestes de premier secours	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer du texte.
Second avis médical	Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer du texte.

#### Autres pratiques – Commentaires :



# ENQUÊTE :

## Degré Elevé de Solidarité : Etat des lieux et perspectives pour les branches

---

.....  
 .....  
 .....

**Question 6 : La contribution de 2% s'applique :**

- A toutes les entreprises de la branche
- Aux entreprises qui retiennent le contrat recommandé
- Autres cas, précisé .....

**Question 7 : Comment avez-vous déterminé les prestations de la branche (plusieurs réponses possibles) ?**

- 1. En reprenant le texte de loi
- 2. Avec une analyse spécifique, en lien avec les dispositifs d'action sociale existants dans la branche
- 3. En attente d'une annexe ou de la mise en place d'un règlement du fonds d'actions sociale

**Autres pratiques – Commentaires :**

.....  
 .....  
 .....

**Question 8 :**

**La loi de 2013 a prévu la possibilité de désigner le Degré Elevé de Solidarité : la possibilité d'imposer à toutes les entreprises de la branche de contribuer à un organisme décidé par les partenaires sociaux.**

**Avez-vous prévu la désignation du Degré Elevé de Solidarité, tel qu'envisagé dans la loi du 14 juin 2013 ? (4<sup>ème</sup> alinéa du L912-1)**

- 1. Oui
- 2. Oui, sauf pour les entreprises qui l'avaient mis en place par accord collectif avec un autre organisme d'assurance
- 3. Non, les entreprises ne doivent pas être contraintes
- 4. Non, le décret n'était pas sorti

**Autres pratiques – Commentaires :**

.....  
 .....  
 .....

## ENQUÊTE :

### Degré Elevé de Solidarité : Etat des lieux et perspectives pour les branches

**Question 9 : Quelle est votre perception des enjeux liés au Degré Elevé de Solidarité. Notez de 1 (Importance faible) à 5 (forte) ?**

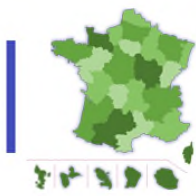
Enjeux	Niveau d'importance pour votre branche <i>(1 : Importance Faible à 5 : Importance Elevé)</i>
1. Organiser une centralisation	Notez de 1 à 5
2. Organiser une solidarité de branche	Notez de 1 à 5
3. Proposer des avantages aux populations défavorisées	Notez de 1 à 5
4. Proposer une aide aux retraités	Notez de 1 à 5
5. Compléter l'action sociale préexistante des caisses de retraite et institutions de prévoyance	Notez de 1 à 5
6. Comprendre et suivre les besoins de la branche	Notez de 1 à 5
7. Comprendre les dépenses de la branche en termes d'action sociale	Notez de 1 à 5
8. Optimiser la gestion financière des sommes collectées	Notez de 1 à 5
9. Bénéficier d'un compte de résultats	Notez de 1 à 5
10. Bénéficier d'un véritable reporting	Notez de 1 à 5

Autres pratiques – Commentaires :

.....

.....

.....



## ENQUÊTE : Degré Elevé de Solidarité : Etat des lieux et perspectives pour les branches

---

### Question 10 : Les sommes sont gérées dans :

- Un fonds social dédié
- Un fonds social commun à plusieurs branches
- Ne sait pas

### Autres pratiques – Commentaires :

.....

.....

.....

### Question 11 : La gestion de l'action sociale est :

- Déléguée à l'organisme d'assurance
- Déléguée à un tiers
- Effectuée en interne, par la commission sociale
- Partiellement effectuée en interne (par exemple pour les dossiers qui dépassent un certain montant)

### Autres pratiques – Commentaires :

.....

.....

.....

### Question 12 : Quelles sont les frais de gestion prévus par l'organisme assureur dans le cadre du Degré Elevé de Solidarité (plusieurs réponses possibles) ?

- 1. Frais fixes
  - Montant en euros
  - Montant en % des prestations versées
  - Montant en % des cotisations
- 2. Frais variables selon l'utilisation
  - Un montant par action/dossier traité
  - Un montant lorsqu'il n'y a pas de frais prélevés (par exemple pour l'action sociale générale qui prévoit déjà des frais)
  - Un prix au-delà d'un certain nombre de dossiers
  - Deux tarifs: cas d'un dossier en complément de l'action sociale de l'organisme d'assurance et cas d'un dossier non traité dans un cadre de complément de prestation
- 3. Frais variables selon action de communication

### Autres pratiques – Commentaires :

.....

.....

.....



## ENQUÊTE : Degré Elevé de Solidarité : Etat des lieux et perspectives pour les branches

---

**Question 13 : Quelle gouvernance avez-vous prévue pour le Degré Elevé de Solidarité (plusieurs réponses possibles) ?**

- La mise en place d'un comité de suivi paritaire
- La mise en place d'une personnalité morale et juridique dédiée
- Un règlement dédié déjà paru
- Un règlement dédié prévu dans le texte (mais qui reste à mettre en place)

**Autres pratiques – Commentaires :**

.....

.....

.....

**Question 14 : Les réunions de suivi du Degré Elevé de Solidarité ont lieu**

- Une fois par an
- Deux fois par an
- Chaque trimestre
- Non déterminé
- Autre .....

**Autres pratiques – Commentaires :**

.....

.....

.....

**Question 15 : Quel suivi avez-vous organisé du Degré Elevé de Solidarité ?**

- Un reporting statistique dédié
- La présentation des résultats financiers

**Autres pratiques – Commentaires :**

.....

.....

.....

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION**

**0o0o0o0**